



VILLE DE HOUPPEVILLE  
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2025

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice :** 17\*  
**Présents :** 13  
**Pouvoirs :** 04  
**Excusés :** 04  
**Absents :** 00  
**Votes :** 17

**Date de convocation :** 19 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 26 mai, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par courrier en date du 19 mai 2025, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame BOURGET Monique, Maire.

**Étaient présents :** RIVALAN Emmanuel - HEILMER DE TOLEDO Judith - DELTOUR Edmond - LATZ Odile - VAUCHEL Philippe - NICQ Alain - DUBOIS Rose-Marie - NEE Françoise - ELIOT James - BELLEDAME Stéphane - BOUCHER Angélique - TIBERGHIEU Damien.

**Étaient absents excusés :** DESCHAMPS Véronique (pouvoir donné à BOURGET Monique), LECOURTOIS Christelle (pouvoir donné à RIVALAN Emmanuel), DOS SANTOS Eugénie (pouvoir donné à VAUCHEL Philippe), CHANAL Jannick (pouvoir donné à NEE Françoise)

**Étaient absents non excusés :** -

**Secrétaire de séance :** TIBERGHIEU Damien

Conformément à l'article L 2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

La séance a été ouverte par Monique BOURGET à 19H05

Délibération	IDENTITÉ de la DÉLIBÉRATION	Nature du Vote	Décision
N°13/2025	Décision modificative N°1	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°14/2025	Modification Horaires Policier municipal	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°15/2025	Approbation CLECT du 12 mai 2025	Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 1	ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H35.

Le Maire,  
  
  
Monique BOURGET

Les délibérations sont disponibles sur demande à l'accueil de la mairie

\*Mme le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. FALCONI avec prise d'effet au 26 mai 2025.